

Mairie d'Abos

Bulletin municipal

Sommaire:

2020:	p 2
une année confinée	

Le mot du Maire p 3

Le budget p 4

L'école p 5-6

Le site internet p 7

Les travaux réalisés p 8-9

Lotissement Puyoo p 10-11

Francis JAMMES p 12-13

L'abbaye laïque p 14-15

Périple à mobylette p 16-17

Résidence autonomie p 18

Le C.C.A.S. p 19

Portage de repas p 20-21

Règlementation voirie communale et rurale p 22-23

Infos pratiques et administratives p 24-25

Economie p 26-27

La vie des associations

p 28-29

2020 : une année confinée



Illustration La Poste : timbres en hommage aux héros du quotidien

L'année 2020 restera dans les annales comme l'année où un nouveau virus « Covid-19 » a paralysé le monde et changé nos habitudes.

A Abos, comme ailleurs, nous avons subi la pandémie par des confinements, des couvre feux, des consignes sanitaires strictes...

Espérons une année 2021 avec un retour à la normalité, une vie sans masques, sans gel hydroalcoolique, sans distanciation sociale, sans attestation de déplacement dérogatoire.

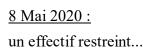
Remerciement à toutes les personnes qui ont joué un rôle important dans la gestion de la crise et aussi à celles qui ont respecté les consignes.

Restons vigilants!

L'équipe municipale



Rédaction et mise en page: Commission information







<u>11 Novembre 2020</u>:

Une cérémonie encore confinée et masquée...



Le mot du maire

Mairie d'ABOS **1** 05.59.60.03.75

Fax 05.59.60.15.16

Fax 05.59.60.15.16 mairie-abos@w

mairie-abos@wanadoo.fr
https://www.abos64.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie: Lundi, Mardi, Jeudi: de 15h à 18h30

Vendredi : de 9h à 12h

Chères Abosiennes, chers Abosiens,

Le souvenir de cette année 2020 restera longtemps dans nos mémoires, avec notamment la pandémie de la COVID 19 qui nous a tous confinés à la maison durant plusieurs mois.

Je voulais en profiter pour remercier tous les Abosiens qui se sont montrés solidaires dans ces moments difficiles, chacun prenant soin des autres pour traverser au mieux cette situation inédite : famille, amis, voisins, jeunes et moins jeunes, membres du conseil municipal et personnel communal.

Malgré la mise en place de gestes barrières et de consignes sanitaires, malgré les efforts consentis, le virus reste toujours présent en France. Nous nous devons tous de rester prudents et de suivre les consignes de précaution sans relâche, pour pouvoir espérer, nous le souhaitons tous rapidement, pouvoir profiter ensemble des bons moments à venir.

Au mois de mars 2020, le conseil municipal a été renouvelé, avec un passage de 11 à 15 conseillers municipaux, ABOS se trouvant désormais dans la tranche des communes de plus de 500 habitants ... 540 plus précisément.

Je vous remercie de la confiance que vous avez bien voulu témoigner à toute l'équipe municipale.

Les travaux du lotissement communal, perturbés par le confinement, ont pris un peu de retard. Mais les premières maisons devraient pouvoir voir le jour d'ici ce printemps 2021. 6 couples de jeunes, sur les 9 premiers lots à vendre, ont à ce jour signé un compromis de vente.

C'est toujours une bonne nouvelle pour notre groupe scolaire qui pourra ainsi, je l'espère, maintenir sa 5ème classe.

Nos chemins forestiers et de randonnée étant de plus en plus fréquentés, le conseil municipal a décidé de réglementer par un arrêté certaines pratiques (motos, quads ...) qui abiment nos chemins. Il est regrettable d'en arriver là, alors que tout le monde pourrait « vivre ensemble ».

La route de PARBAYSE sera limitée à 50 km/h dans un souci de sécurité pour les usagers de l'aire de jeux et pour les activités du club de dressage canin. Les enfants de l'école d'ABOS ont réalisé un dessin affiché sur les lieux, incitant à ralentir.

Nos associations ont cette année été privées de l'organisation de leurs traditionnelles manifestations. Cette crise sanitaire nous conforte encore plus dans l'importance de l'existence d'une vie associative dans un village, de ces moments conviviaux et festifs qui nous font nous retrouver et partager de bons moments ensemble.

Avec le conseil municipal, nous voudrions assurer aux associations communales que le moment venu, cette crise terminée, nous serons à leurs côtés pour les aider à recréer ce lien, festif ou sportif, et redonner vie à notre village.

Pour conclure, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur, santé et réussite pour cette année 2021. Prenez soin de vous et surtout, restons optimistes. Enfin, je renouvelle la volonté de toute l'équipe municipale de rester à votre écoute et à votre service.

Jean-Pierre CAZALERE

Le Budget

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	120 500 €
Charges de personnel et frais assimilés	135 100 €
Atténuation de produits	12 000 €
Autres charges de gestion courante	125 510 €
Charges financières	12 773 €
Dépenses imprévues	16 667 €
Opération d'ordre (amortissements)	3 142 €
Virement en section d'investissement	520 000 €
Dépenses	945 692 €

Recettes de fonctionnement	
Atténuation de charges	22 000 €
Produits des services du domaine	1 200 €
Impôts et taxes	435 913 €
Dotations, subventions et participations	5 353 €
Autres produits de gestion courante	25 000 €
Résultat de fonctionnement reporté	456 226 €
Recettes	945 692 €

Opérations non affectées (mobilier, matériel bureau, achats divers petits équipements)

Bâtiments communaux: 14 990 € Voirie rurale: 36 010 €

Terrains : 94 000 €

Dépenses d'investissement	
Immobilisations corporelles	10 000 €
Immobilisations en cours	145 000 €
Remboursement d'emprunts	71 313 €
Dépenses imprévues	5 398 €
Subvention au budget annexe lotissement	300 000 €
Report résultat 2019	62 560 €
Dépenses	594 271 €

Fixation du Taux des impôts locaux

Taxe	Taux 2019	Taux 2020
Taxe d'habitation	5,77 %	5,77 %
Foncier bâti	5,31 %	5,31 %
Foncier non bâti	28,57 %	28,57 %

Pas d'augmentation du taux des impôts locaux (part communale)

Recettes d'investissement	
FCTVA	3 569 €
Taxe d'aménagement	5 000 €
Compensation déficit	62 560 €
Virement du fonctionnement	520 000 €
Opérations d'ordre (amortissement)	3 142 €
Recettes	594 271 €

L'école

L'école d'Abos fait partie du RPI, regroupement pédagogique intercommunal ABOS-TARSACQ.

Le **SIVU** Abos-Tarsacq fixe les conditions de répartition des charges: 50% pour chacune des communes.

La mission de cet organisme est d'assurer la gestion du transport scolaire, de la cantine et de la garderie. Il emploie le personnel nécessaire qui est administré par 4 membres :

M. Jean-Pierre Cazalère (président), Mme Marie-Thérèse Mirassou (Vice Présidente), Mme Fabienne Fezans (déléguée Abos), M. Eric-Chartrez (délégué Tarsacq).



L'ouverture de la 5ème classe s'avère à ce jour un réel besoin car les effectifs sont vraiment en hausse avec 13 élèves en plus par rapport à l'année précédente. En effet, 122 élèves des 2 communes sont inscrits à la rentrée 2020.

ABOS	Effectifs	Enseignants
PS maternelle	08	Laëtitia HOURDEBAIGT
MS maternelle	07	(50%) Vincent LADEVESE
GS maternelle	09	(50%)
PS maternelle	09	VERCHERE Pierre
MS maternelle	07	,
GS maternelle	09	
СР	15	Nathalie THALES
CE1	07	(Directrice)

TARSACQ	Effectifs	Enseignants
CE1	09	Muriel BANCE
CE2	07	(Directrice)
CM1	12	Vanina BELLOCQ
CM2	15	

Deux services de cantine sont assurés à Abos, le 1er pour les enfants scolarisés à Abos et le 2ème

pour les enfants scolarisés à Tarsacq. Ces deux services sont nécessaires car de plus en plus d'enfants fréquentent la cantine. Le repas est préparé à la cuisine centrale de Monein.

Les élèves sont pris en charge à la cantine à partir de 3 ans, à la sortie de la classe jusqu'à la reprise de la classe de l'après-midi.

Le prix d'un repas pris à la cantine d'ABOS est fixé à 3,70 €

Un service de garderie est assuré à partir de 7h30 à l'école d'Abos jusqu'à l'heure des classes ou du ramassage scolaire pour les enfants scolarisés à Tarsacq.

Un service de garderie est proposé le soir à l'école d'Abos et à l'école de Tarsacq à la sortie des classes ou après l'aide au devoir, jusqu'à l'arrivée des parents (maximum 18h30).

<u>Tarifs garderie</u>: 1/2 heure = 1,15 € 1 heure = 2,30 € forfait mensuel = 27,50 €

Horaires Ecole d'Abos (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi)

8h35-11h45

13h30-16h20

Horaires Ecole de Tarsacq (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi)

8h45-12h00

13h45-16h30

« Attention à nos enfants »



Nous avons constaté une vitesse excessive récurrente au niveau de la route de Parbayse.

Le conseil municipal a proposé à l'école d'Abos de créer un dessin afin de sensibiliser la population.

Ainsi, afin d'assurer la sécurité de nos enfants aux abords de la route menant vers l'aire de jeux, les enfants des trois classes de l'école d'Abos ont proposé plusieurs illustrations.

Celle de « maîtresse Laëtitia » était la plus représentative et transposable pour un tel panneau de signalisation.

Nous remercions tous les élèves pour leur réalisation très réussie et qui, nous l'espérons, permettra une réduction de la vitesse sur cette route très fréquentée par les piétons, cyclistes et autres promeneurs.

De plus, la commune a pris un arrêté municipal pour limiter la vitesse à 50 km/h.

Prenons soin de nos enfants et des promeneurs!

Le site internet

Le site internet de la mairie « **abos64.fr** » avait besoin d'un nouveau design et d'un relooking de pages. Nous avons donc migré vers une nouvelle version créée par Websee et adaptée à divers supports : pc, tablettes, portables.

Nous avons travaillé dans la refonte du site pour qu'il soit plus agréable et plus interactif.

N'hésitez pas à venir surfer dès à présent sur notre tout nouveau site et retrouvez l'ensemble des informations sur votre village.

Bon surf!







Travaux réalisés

Peinture et mobilier à l'école

Les peintures du préau, du couloir et des toilettes de l'école ont été rafraichies.

Ces travaux ont été réalisés durant les vacances estivales par Patrick Marlat pour un montant de 3803.72€.

Dans le cadre de la création de la seconde classe de maternelle, des tables, des chaises et des patères ont été achetées (878€).



Cour et VMC des logements communaux



La cour des logements communaux, place de la mairie, a été revêtue d'un enrobé par l'entreprise Lapedagne pour un montant de 9 474€. La VMC a également été remplacée aux deux logements par l'entreprise Herriberry (2 432€).

Prolongement de la rue Forcade

Création d'une voirie en prolongement de la rue Forcade pour une urbanisation future. La viabilisation s'effectuera en 2021.

L'entreprise Deumier a effectué les travaux pour un montant de 24 451€.



Douches à la salle polyvalente

Les douches des vestiaires de la salle polyvalente ont été rénovées pour le confort de nos sportifs (885€).

Travaux réalisés

Achat de terrain



La commune a fait l'acquisition d'un terrain situé en bordure de la départementale D2 afin d'améliorer l'écoulement de l'eau pluviale provenant du coteau dit « soubac ». Nous espérons limiter les risques d'inondations de l'ensemble du quartier de la route de Tarsacq.

Passages piétons

Afin d'améliorer la sécurité de tous, deux passages piétons ont été matérialisés : l'un à la sortie de la salle et le second à l'intersection de la route de Monein et de Pardies.



Aire de jeux



Les panneaux situés aux abords de l'aire de jeux, route de PARBAYSE, ont été remplacés pour une meilleure lisibilité.

Montant : 437.40€.

Achat d'un broyeur d'accotement

La commune a investi dans un broyeur d'accotement pour l'entretien de notre voirie rurale.

Montant: 2 700€



Lotissement PUY00



Le projet du lotissement Puyoo, débuté en 2018, va enfin voir le jour.

En 2020, la pandémie a perturbé le planning prévisionnel des travaux et a fait s'envoler l'espoir de voir les premières pierres posées en fin d'année.

En effet, le confinement a ralenti l'aménagement du terrain, et bien que les travaux primaires soient à ce jour terminés, il reste encore quelques finitions à achever.

Tous les lots sont à ce jour raccordés et peuvent désormais être commercialisés.

Comme prévu, la vente sera réalisée en deux tranches.

La première comprend 9 terrains, avec 6 lots d'environ 800 m², 2 lots d'environ 900 m² et 1 lot à 1000 m². L'opération financière du lotissement sera à l'équilibre, avec un prix de vente au m² s'établissant à 80 €.

4 jeunes couples du village ont fait part de leur intérêt pour ce projet et leurs candidatures ont été prioritaires du fait du contrat moral que nous nous étions fixé et qui devait permettre aux jeunes de rester sur le village.

Bien entendu, les demandes extérieures sont également accueillies avec intérêt, avec toutefois une préférence là encore pour des jeunes couples avec des enfants en âge de scolarisation dans notre école.

Les compromis de vente ont pu être signés juste avant la fin de l'année. Les premiers permis de construire ont été déposés et la signature des actes de vente devant le notaire devrait être effective dans le courant du premier trimestre 2021.

Le Conseil Municipal a décidé de dénommer la nouvelle voie créée « rue Francis Jammes », avec un accès depuis l'avenue Charles De Bordeu ... un petit clin d'œil à l'histoire de notre village qui avait fait de ces deux personnages deux grands amis.

Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie.

Lotissement PUY00

Mai 2020



Février 2021



FRANCIS JAMMES

Francis Jammes naquit le 2 décembre 1868 à Tournay (Hautes-Pyrénées) et décéda le 1er novembre 1938 à Hasparren. De 1873 à 1888, il vécut une scolarité assez difficile. Il changea 3 fois d'établissement, mais cela ne modifia en rien à son aversion pour l'école. En lisant un poème pourtant médiocre, en 1876, l'enfant découvrit que « les lignes étaient vivantes, que deux à deux, elles se répondaient par la rime et qu'elles enchantaient mystérieusement. » Cela furent ses débuts en tant que poète.

En juillet 1888, Francis Jammes fut recalé au baccalauréat avec un zéro en français, cela ne l'empêcha pas de recevoir, tout au long de sa vie, différents prix de l'Académie Française, comme celui de Saint Cricq Theis en 1912, le grand prix de littérature en 1917 ou encore le prix Aumale en 1936.



Après deux histoires d'amour passionnées qui n'aboutirent

pas, Francis Jammes reçut, le 14 juillet 1907, une lettre de Geneviève Goedorp attendrie par ses écrits. Une relation épistolaire naquit et dura jusqu'à leur rencontre le 18 août 1907. Les fiançailles furent célébrées le lendemain à Lourdes. Leur mariage civil fut acté le 7 octobre de la même année, suivi du mariage religieux le lendemain. De leur union, naquirent sept enfants.

En 1890, Francis Jammes rencontra Charles de Bordeu à Orthez à l'occasion d'une course de vaches. Leur amitié se noua en 1894. Francis Jammes et Henri Duparc devinrent les témoins de mariage de Charles de Bordeu en février 1899.





Les familles de Bordeu et Jammes se réunissaient régulièrement.

D'ailleurs Francis Jammes fut le parrain de Françoise, la fille ainée de Charles.

FRANCIS JAMMES

L'amitié des deux hommes, Francis et Charles se retrouve à travers ses poèmes.

Le nom de l'abbaye a été cité dans un poème.

Jan course attempts august her per s'effenthe A

Delefts chempin august her per s'effenthe

Delefts chempin ou les su auto requelle

Milaine lour oute de la su auto requelle

Milaine lour oute de la flace à leur de re chéant

Mélaine lour oute de la flace à leur de resolution de la flace à leur de la serie de la flace de la flac

Source www.pireneas.fr / Archives et bibliothèques Pau Béarn P

En Avril 1895, Francis Jammes vint passer 3 semaines chez Charles à Abos pour se consacrer à l'écriture de ses poèmes. Un autre poème s'intitule Abos, les écrits ont été retrouvés.

Pour aller plus loin:

Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, CAPP (2013), tions Francis Jammes. http://francis-jammes.pireneas.fr/

« Au village d'Abos, la maison de Bordeu arborait lentement le drapeau du ciel bleu » Francis Jammes (« La Maison d'Abos », Ma France poétique)





ABOS

J'ai connu ces beaux jours, maintenant effeuillés, De la fête champêtre où le suant noyer, Le chêne coriace, et l'ormeau de Jean-Jacques Découpaient dans l'azur leur noir et luisant laque. Au milieu du village était un petit bois Qu'on appelait « la place » on ne sait pas pourquoi. Sur son sol aplani jadis par l'eau du gave, Martelé par les bœufs, cinq ou six couples graves Tournoyaient au nasillement d'un chalumeau Qu'animait un artiste assis sur un tonneau. Il faut y ajouter aussi quelque trompette. Sur la table dressée en plein air, brusque pète Le bouchon d'une limonade et l'on rit. Mais, malgré ces détails qui semblaient tout petits, La journée, étendant au-dessus de nos âmes Le ciel du soir où vont palpiter quelques flammes, Nous fait nous recueillir, nous emplit de grandeur et fait que nous sentons nos yeux mouillés de pleurs.

Ma France Poétique: Abos / Jammes, Francis (1868-1938)

exposi-

L'Abbaye laïque

Cette ancienne abbaye laïque, datant vraisemblablement du XVIème, a traversé les siècles et s'est transmise par succession jusqu'à nos jours alors qu'il en existait une autre sur le village, Saint Lorentz, aujourd'hui disparue.

Nommés aussi abbadies, ces édifices demeurent une curiosité des villages du Béarn, des vallées de Bigorre et du Lavedan pour laquelle des historiens se sont interrogés sur leur origine tel que Pierre de Marca, un des pionniers en 1640, dans son histoire du Béarn.

Leurs premiers occupants, seigneurs ou riches paysans, étaient appelés abbés laïques et avaient pour mission de percevoir la dîme, impôt généralisé en France au VIIIème siècle, représentant en principe un dixième des produits de la terre et de l'élevage versé à l'église. Ils leur revenait le droit de choisir le curé de leur paroisse sous couvert de l'évêque, et d'être enterrés dans l'église.

Les familles des abbés laïcs de Saint Jean puis de Som se sont succédées dans cette maison abbatiale y apportant des extensions au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, modification qui valut à la demeure d'être rebaptisée gentilhommière du temps de l'écrivain Charles de Bordeu.



Charles, Théophile, Pierre, Jean de Bordeu est né à Izeste le 9 fé-

vrier 1857 où il passa les premières années d'une enfance heureuse jusqu'au premier événement douloureux qui vint assombrir ces temps limpides : l'abattage sous ses yeux du hêtre séculaire planté à la naissance de Théophile de Bordeu (1722-1776) son arrière grand oncle, médecin à la cour du roi Louis XV, savant et philosophe surnommé le « Voltaire de la médecine » pour ses nombreux travaux de recherche et importantes découvertes, son rôle majeur dans la reconnaissance de la valeur thérapeutique des eaux thermales des Pyrénées et son poème en béarnais *Autmatge* dédié à la vallée d'Ossau. C'est ainsi qu'à l'âge de neuf ans, au départ de son père Clément Xavier de Bordeu, pour l'Amérique où il mourût en 1877, Charles quitta avec sa mère, Florence de Badet, la vallée d'Ossau, berceau de la branche des de Bordeu depuis le XIVème siècle pour s'installer à Abos.

Malgré le déchirement, il commença à s'imprégner du lieu, de la nature environnante qui seront sources d'inspiration de toute son œuvre, véritable hommage à un terroir « Il y a peu de pays d'une beauté plus séduisante que le Béarn. » (Paysanneries béarnaises, 1895). Il ne s'éloigna guère d'Abos au cours de son existence sinon pour suivre ses études classiques en pension au lycée de Pau (1867-1875) où il obtint un premier prix de composition française en rhétorique puis pour entamer un cursus à la faculté de médecine à Paris qu'il interrompra pour revenir auprès des siens et se consacrer à l'écriture.

L'Abbaye laïque

Il y rédigea sa première nouvelle publiée dans la Nouvelle Revue sous le nom de Charles de Som. Charles de Bordeu écrira de nombreux textes, romans, nouvelles, poèmes dans lesquels il décrivait avec lyrisme le Béarn. Il se verra décerner certains prix de l'Académie Française, prix Monbinne en 1917, Alfred Noé à l'initiative de Louis Barthou et la Légion d'Honneur des mains de Léon Bérard en 1924.

Sa vision évolue vers la beauté humaine et sociale, il s'impliquera en tant que conseiller municipal et occupera le siège de maire au cours de deux mandats (1888-1892 / 1908-1912), il sera nommé en 1894 juge de paix suppléant du canton de Monein.

De ses plus chers amis artistes, on retiendra le poète Francis Jammes, le célèbre compositeur musicien Henri Duparc qui s'installa à la villa Florence à Monein en 1885, le peintre Charles Lacoste qui se retira ses dernières années à Pardies. Autour de ce noyau, gravitèrent d'autres personnalités de l'époque qui aimaient à partager l'existence simple et féconde du maître des lieux.

De son mariage le 9 février 1899 avec Marguerite Passette en l'église de Pardies, naîtront Françoise (1901-filleule de Francis Jammes), Théophile (1902-descendance actuelle) et Henriette (1904-filleule d'Henri Duparc) qui vécurent baignés de cette atmosphère sereine.

Charles décédera le 6 septembre 1926 terrassé par une congestion et sera inhumé dans le caveau familial au cimetière jouxtant l'église sous les vibrants hommages de ses nombreux amis .

Pour les filles et leur mère restées domiciliées dans la maison jusqu'à leur décès respectif, les années s'écoulèrent dans la mémoire de leur père toujours entourées des amitiés passées. Elles eurent à cœur, tout comme leur neveu Charles et Claudine son épouse, de maintenir intact ce patrimoine architectural, historique et culturel au prix de nombreux sacrifices.

L'engagement aujourd'hui, est de continuer à restaurer l'abbaye avec le soutien de subventions, d'ouvrir à des temps de partages intergénérationnels qui fassent écho à l'histoire passée et présente

du village, d'initier des rencontres littéraires et scientifiques comme au temps de Charles de Bordeu, est toujours aussi vivant!



Périple à mobylette

Les mobylettes ont eu leurs heures de gloire dans les années 70/90 jusqu'à l'apparition d'une nouvelle génération de deux roues motorisés les scooters, qui petit à petit ont pris la place de nos « pétrolettes ». Michel Blazquez passionné de motos participe depuis quelques années à des sorties entre motards ainsi que quelques concentrations. Au mois de Janvier 2019 lors de la concentration où se réunissent près de 35 000 motards à Valladolid en Espagne, il annonce à ses amis: « lorsque j'arrêterai de travailler on fera cette virée à mobylette ». Dans un premier temps ses amis ne l'ont pas trop pris au sérieux, mais une fois cette idée en tête, Michel en parlait à ses compagnons d'escapade. C'est quand il a arrêté de travailler et à force d'insister qu'il a réussi à convaincre ses amis de repartir à la concentration à Valladolid (550 kms) avec les fameuses pétrolettes qui ont pour certaines plus de 50 ans. Et c'est ainsi que 6 mois avant le périple, les 5 copains ont acheté une mobylette chacun et les ont préparées, testées et fait quelques petites ballades. Une 6ème personne se préparait quant à elle à les suivre en voiture avec une remorque pour l'essence, les outils et surtout deux ou trois pièces de rechange. Michel mettait tout en œuvre pour que tout se passe pour le mieux, il avait préparé comme un pro les feuilles de route journalières pour chaque participant.

1^{er} jour mardi 7 Janvier 2020, jour de départ (enfin) voilà nos 5 compères partis pour la première étape 120 kms, Abos Burguete (en Castillan) ou Auritz (en Basque), village et municipalité de la Communauté forale de Navarre où nos baroudeurs arrivent sans encombre et passent la nuit en chambres d'hôtes.

2^{ème} jour, 130 kms Burguete - Logroño ville du nord de l'Espagne, capitale de la Rioja (communauté autonome Espagnole). Ils passent la nuit à l'hôtel bien au chaud.

3^{ème} jour, Logroño – Burgos (130 kms) dans la Communauté Autonome de Castille-et-Léon. Arrivés à l'hôtel, nous recevons un coup de fil de journalistes Espagnols qui voulaient connaître notre heure d'arrivée afin de nous accueillir et bien sûr nous poser quelques questions sur notre trajet, nous sommes partis nous coucher heureux de cet appel.

4^{ème} jour, Burgos – Valladolid (130 kms) ville du nord-ouest de l'Espagne capitale de la Province de Valladolid. Enfin arrivés vers 12 heures, accueillis par les nombreux motards présents sur place, et bien sûr par les journalistes locaux à qui nous avons raconté notre périple de 600 kms à une moyenne de 40 km/h, quelques petites interventions mécaniques, perte de *carbu* vite remis en place, petits décalages de l'allumage et bien sûr aussi de petits arrêts pour préparer le mélange pour le plein et laisser refroidir les « Mobs ». Et c'est ainsi que le soir nous avons fait la « Une » à la télévision régionale.

Périple à mobylette

5^{ème} jour samedi départ vers le centre-ville de Valladolid en cortège, avec nos mobylettes entourés de plusieurs milliers de motards. C'est une manifestation qui est très réputée et c'est sous les applaudissements d'une foule nombreuse que nous paradons en ville.

6^{ème} et dernier jour, après avoir passé deux nuits à Valladolid il nous fallait hélas reprendre le chemin du retour. C'est avec la boule au ventre que nous enfourchons nos pétrolettes pour refaire le même trajet, mais dans l'autre sens et arriver à Abos le mardi en fin de journée.



Départ d'Abos le 7 janvier 2020, avec les encouragements du maire!



Trajet: Abos/Valladolid (550 kms)

Extrait du journal El Norte de Castilla publié le 11 janvier 2020



Résidence Autonomie

En collaboration avec l'Office 64, la résidence « Los Esquilhots » a été construite en 2011. Ces logements sociaux situés au cœur du village permettent à nos jeunes de s'installer sur la commune.

Nous avons à présent le souhait de proposer à nos aînés de rester vivre dans le village, au sein d'un logement adapté.

Le projet est donc de construire une nouvelle résidence sur la parcelle voisine accueillant 6 logements de type T3 (deux chambres) d'une surface habitable d'environ 65 m² avec à minima un espace extérieur privatif.

Les logements étant imaginés à destination des seniors, la conception de la résidence devra aller au-delà de la règlementation PMR (Personne à Mobilité Réduite). Tous les logements seront donc de plain-pied et une attention particulière sera apportée aux équipements pour répondre à des besoins spécifiques (volets roulants électriques, aménagement des salles de bains, seuil intérieur/extérieur...).

De plus, nous souhaitons proposer aux locataires un espace couvert collectif et un espace pour la réalisation d'un jardin potager partagé.

Le futur emplacement





Vue du ciel

Vue depuis la place du Prat

Le C.C.A.S.: définition

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un organisme qui dispose d'une autonomie administrative et financière.

Son budget est abondé en partie par une dotation de la commune et par les loyers dont le C.C.A.S. est propriétaire (terrains agricoles).

Il est composé d'un conseil d'administration qui est présidé par le maire. Il comprend 5 administrés et 5 membres du conseil municipal.

A Abos, le CCAS propose :

- * des animations gratuites tel que le goûter organisé à l'occasion de la fête des mères,
- une attention particulière auprès des personnes âgées du village avec la visite des plus de 75 ans et la remise d'un cadeau gourmand,
- * le PASS'EAU : aide de la S.A.U.R. (délégataire distribution de l'eau potable) à destination des personnes rencontrant des difficultés financières. Le C.C.A.S. se réunit pour décider de l'attribution de cette aide.
- * un soutien aux familles en difficulté financière passagère sous forme de subvention ou de prêt sans intérêt. Un dossier indiquant les principales informations (état civil, composition familiale) et le budget (ressources et charges, crédits, dette(s)) permet à la commission de prendre une décision équitable et juste. Aucune information n'est divulguée hors de cette commission.

Point d'information de Mobilité Solidaire

L'association « Ligne de conduite » représentée par Sylvain CONTE, jeune abosien, s'est associée à la mairie d'Abos. Ainsi, vous pouvez vous rendre à la mairie pour consulter le P.I.M.S. (Point d'Information de Mobilité Solidaire). Ce classeur permet de connaître l'ensemble des informations nécessaires concernant les transports en commun, le co-voiturage éthique, le transport partagé solidaire...en dehors des réseaux sociaux ou internet. Ce document est un relais avec le Centre Social de Monein qui dispose du même réseau.

Par ailleurs, l'association « Ligne de conduite » propose des informations et des réactualisations de connaissances en matière de règlementation routière et de conduite automobile (diagnostic de conduite).

Portage de repas

Vous vivez seul(e) et vous ne pouvez pas vous préparer votre repas à la suite d'une hospitalisation ? Vous n'avez plus l'envie de vous concocter de bons petits plats ?

Voici une petite présentation de prestataires de portage de repas à domicile pouvant intervenir sur ABOS : Les menus services de Pau et le C.C.A.S. de Monein.

Pour ces deux services, la livraison de repas à domicile est destinée aux personnes âgées de plus de 65 ans, en situation de handicap, convalescentes ou tout simplement à la recherche d'un bon repas livré et équilibré. Ce service permet également une visite quotidienne pour les personnes seules !

Les repas sont validés par une diététicienne afin de respecter les régimes préconisés (diabétiques, sans sel, mixés, gourmand...).

Vous pouvez commander vos repas ponctuellement ou pour tous les jours de la semaine!

Pour ce qui est du C.C.A.S. de Monein, il faudra prévoir un délai d'attente entre la date d'inscription et la première livraison.



Véhicule du C.C.A.S .de Monein durant la tournée du portage de repas à Abos.

Portage de repas

TARIFS:

Pour les Menus Services:

Composition du menu	PRIX TTC	Après déduction fiscale
Entrée, plat, garniture, laitage et dessert	9,90 €	7,75 €
Entrée ou potage, plat et garniture ou plat, garniture, laitage ou dessert	10,50 €	7,39 €
Entrée, plat et garniture, laitage et dessert + pain	11,90 €	8,75 €
8 composantes au choix + pain	16,20 €	12,01 €

Pour le C.C.A.S. de Monein:

Le repas est composé d'une soupe ou d'un potage, une entrée, un plat de résistance, un dessert (sans pain ni boisson) pour un tarif unique de 6.90€.

Coordonnées:

Mairie de Monein Place Henri Lacabanne 64360 MONEIN 05.59.21.30.06 Les Menus Services Pau Chemin de Rebèque 64230 LESCAR 05.64.37.11.08

Triez tous vos emballages



Depuis 2018, une carte est obligatoire pour accéder aux déchetteries de la C.C.L.O. Elle donne droit à 24 passages par foyer et par an. Pour vous procurer cette carte, merci de contacter la C.C.L.O. au 05 59 60 03 46.

Frelons Asiatiques

Merci de nous signaler toute présence de nid de frelons asiatiques proche des habitations. Les bois n'entrent pas dans le périmètre d'intervention.

Appeler **OBLIGATOIREMENT** la mairie dans le cadre de la destruction du nid. Un prestataire conventionné avec la commune viendra à votre domicile. La prestation sera ainsi prise en charge par la mairie.

Infos pratiques

Les services

Collecte des ordures ménagères, tous les mercredis matin à partir de 7 h.

Collecte du tri sélectif (caissette jaune), un jeudi sur deux (les semaines paires) à partir de 7 h.

Il est recommandé de sortir vos poubelles la veille au soir en bordure de voie publique.

Les nouveaux résidents doivent contacter la C.C.L.O. au 0559600346 pour faire la demande de caissette et composteur. Ils vous seront livrés à domicile.

La déchetterie de Monein est à votre service :

du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (18h30 l'été).

La déchetterie de Pardies (route d'Artix) est à votre service :

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (18h30 l'été), le dimanche de 9h00 à 12h00.

Déchets interdits:

Les ordures ménagères.

Les déchets toxiques.

Les cadavres et excréments d'animaux.

Ensemble, Protégeons l'environnement!

Des containers à verre sont implantés l'un devant la salle, l'autre chemin du Soubac. Il est interdit de déposer vos ordures ménagères dans les containers de la salle polyvalente réservés aux utilisateurs de celle-ci.

Un collecteur à piles usagées est à votre disposition à la mairie.

La ligne 802 du Transport 64 Artix - Mourenx - Monein - Pau traverse notre village et marque 2 arrêts (Mairie et sortie village route de Tarsacq) aux heures ci-dessous pour un tarif de 2 euros le voyage :

Toute l'année (sauf du 15 juillet au 15 août) :

Sens Artix - Pau: 6h47, 7h54, 12h47, 15h02 et 18h57 du lundi au samedi

Sens Pau - Artix : 7h31, 8h31, 12h53, 16h03, 17h53 et 19h08 du lundi au samedi

Du 15 juillet au 15 août :

Sens Artix - Pau: 7h34, 12h47, 15h02 et 19h12 du lundi au samedi

Sens Pau - Artix: 7h31, 12h53, 16h03, 17h53 et 19h08 du lundi au samedi

Un ramassage scolaire est assuré pour le collège de Monein et le lycée de Mourenx (se renseigner en mairie).

La salle communale L'utilisation des salles communales est soumise à réglementation.

La maison pour tous et la salle polyvalente peuvent être louées **uniquement aux abosiens**, avec possibilité de prêt de matériel (tables et chaises).

Veuillez vous renseigner en mairie sur les tarifs de location des différentes salles et réserver à l'avance.



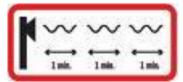


Seveso

Que faire en cas d'alerte?

L'alerte SEVESO est déclenchée lorsque l'accident de **risque toxique par émanation de gaz** dépasse l'enceinte du site industriel concerné et menace la population et l'environnement. C'est la phase du Plan Particulier d'Intervention (**PPI**).

Le début de l'alerte



3 signaux sonores montants et descendants d'une minute chacun, séparés par un silence de 5 secondes.

Se confiner et écouter la radio France bleu Pau Béarn FM 102,5 MHZ

Le confinement

Cela consiste à **s'enfermer** dans une pièce en dur en évitant toute entrée d'air. Cela suppose le calfeutrage de toutes les ouvertures pour stopper les échanges d'air. Dans les locaux d'habitation, les pièces de confinement les plus pratiques sont les cuisines ou les salles de bain car il y a de l'eau.

La fin de l'alerte



Le confinement cesse à l'audition de la sirène de fin d'alerte par un signal continu de 30 secondes. Aérer les pièces et **sortir** à l'air libre en respirant à travers un chiffon humide.

Les bons gestes

Réflexe N°1

Ne restez pas dehors. Enfermez vous tout de suite.



Ne tentez pas de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école. Ils y sont protégés.



Réflexe N°2

Fermez portes et fenêtres et calfeutrez les. Arrêtez les ventilations.



Ne fumez pas. Évitez toute flamme ou étincelle.



Réflexe N°3

Ecoutez la radio sur France bleu Béarn FM 102,5 ou 104,8 MHZ.



Ne téléphonez pas.



Quelles autorisations pour quels travaux?

La réforme du permis de construire est entrée en vigueur depuis le 1er octobre 2007. On distingue ainsi 3 principales demandes d'autorisations :

1- permis de construire

2 - permis d'aménager

3 - déclaration préalable



Le **permis de construire** est sollicité pour toute extension ou construction nouvelle d'une surface > 20 m² et est instruit dans un délai de 2 mois. L'autorisation est périmée si les travaux ne sont pas entrepris dans les 3 ans suivant l'autorisation. De même si les travaux sont interrompus pendant plus d'un an.

Le permis d'aménager est une autorisation obligatoire avant de réaliser entre autre un lotissement...

La **déclaration préalable** instruite dans un délai d'un mois, est nécessaire pour toute construction ouverte ou fermée d'une surface de plancher \leq à 20 m² (compris les débords de toits). Les délais de péremption sont les mêmes que pour un permis de construire.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples dans lesquels vous devrez effectuer une déclaration préalable (\mathbf{DP}) , ou un permis de construire (\mathbf{PC}) :

un permis de constru	inc (1 C).		
Panneaux solaires	• DP pour les panneaux installés sur le toit. • Panneaux posés au sol: aucune formalité si hauteur < 1,80m et puissance < 3kw, DP si hauteur > 1,80m et puissance entre 3 et 250 kw, PC si hauteur > 1,80m et puissance > 250kw	Transformation d'un garage en pièce d'habitation	• DP si transformation d'un garage de plus de 5m² de surface close et couverte en pièce de vie
Agrandissement	• DP entre 5 m² et 20 m² d'emprise au sol créée., y compris débords de toits, même en cas d'abri ouvert • PC si création de plus de 20 m² (même si abri ouvert)	Barbecue en dur	 Aucune formalité si - de 5m² d'emprise au sol . DP au-dessus de 5 m².
Aménagements intérieurs	Aucune formalité si les travaux ne touchent pas à l'aspect extérieur, ne s'accompagnent pas d'un changement de destination, ne créent pas de niveau supplémentaire.	Terrasse	 Aucune formalité si - de 5 m². DP entre 5 m² et 20 m². PC au-delà de 20 m² de Shob.
Aménagement de combles (sans modification de l'aspect extérieur)	Aucune formalité en dessous de 5 m². DP si plus de 5 m² et moins de 20 m² de surface de plancher créée PC au-delà de 20 m²	Piscine avec ou sans abri	Aucune formalité pour un bassin inférieur ou égal à 10 m². DP entre 10 m² et 100 m² pour un bassin découvert ou dont la couverture ne dépasse pas 1,80 m de hauteur. PC pour un bassin découvert de + de 100 m² ou un bassin couvert dont la couverture dépasse 1,80 m de hauteur.
Abri de jardin	 Aucune formalité en dessous de 5m². DP entre 5m² et de 20 m². PC si plus 20 m². 	Piscine hors sol	 aucune déclaration en cas d'installation moins de 3 mois par an. DP si mise ne place plus de 3 mois dans l'année et bassin compris entre 10 et 100 m²
Création d'ouverture (modification de portes, nouvelles fenêtres)	• DP	Véranda, pergola	Aucune formalité si - de 5 m². DP jusqu'à 20 m². PC si + de 20 m².
Garage (construction)	• DP jusqu'à 20 m². • PC si création de plus de 20 m² d'emprise au sol	Modification de l'aspect extérieur (toiture, volets)	• DP • PC si les modifications de façades ou de structures porteuses s'accompagnent d'un changement de destination
Mur de clôture	Aucune formalité si - de 2m de hauteur . DP à partir de 2m de hauteur, ou bien lorsqu'une délibération municipale l'impose	Recours à un architecte	Obligatoire pour toute construction nouvelle de plus de 150 m² ou pour une extension de l'existant conduisant à une surface de plus de 150 m² après travaux
Surface de plancher	La surface de plancher correspond à la somme des surfaces de tous les ni- veaux construits, clos et couvert, dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m. Elle se mesure au nu intérieur des murs de façades de la construction	Emprise au sol	L'emprise au sol est la projection verticale du volume d'une construction tous débords et surplombs inclus. se mesure au nu extérieur et prend donc en compte l'épaisseur des murs.

Démarches administratives

Extraits d'acte de naissance

A demander uniquement à la mairie du lieu de naissance en indiquant son nom et prénoms, date de la naissance. Préciser : fils (fille) deet deIl est gratuit mais joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

Demande de carte d'identité / passeport

Pièces à fournir aux mairies équipées: (liste et coordonnées disponible en Mairie)

- Formulaire Cerfa à obtenir en Mairie, à pré-remplir sur www.ants.gouv.fr ou
- à télécharger sur www.service-public.fr
- Ancienne carte d'identité. En cas de perte, joindre la déclaration faite à la mairie du domicile ou déclaration de perte à faire lors du dépôt de dossier. En cas de vol, joindre la déclaration faite auprès de la gendarmerie ou du commissariat (timbre de 25 € à fournir).
- 1 photo d'identité récente
- 1 justificatif de domicile datant de moins de six mois (facture EDF, téléphone....)
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance à demander à la mairie de naissance (uniquement en cas de première demande, de perte, vol ou expiration de longue date de l'ancienne carte d'identité).
- Uniquement pour le passeport, 1 timbre fiscal de 86 € pour les majeurs, 42 € pour les mineurs de 15 ans et +, 17
 € pour les de 15 ans.

La durée de validité de la carte d'identité est désormais de 15 ans depuis le 01/01/2014. Toute carte d'identité délivrée entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013 est automatiquement prolongée de 5 ans pour les personnes majeures, sans démarche particulière. En cas de voyage à l'étranger, s'assurer que le pays d'accueil a validé cette prolongation de validité en consultant le site de la Préfecture.

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée. Une photocopie lisible suffit.

Le recensement est obligatoire pour tous les Français, filles et garçons, à l'âge de 16 ans. Les parents veilleront à faire effectuer cette inscription à la mairie du domicile le mois du 16ème anniversaire ou dans le mois qui suit. Il faut se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

Légalisation de signature

Dans certains cas, les notaires ou agences de location demandent une légalisation de signature. Nous vous rappelons que cette démarche s'effectue en mairie; la signature doit être apposée devant la secrétaire de mairie.

Inscriptions sur les listes électorales

Reçue en mairie pour les nouveaux arrivants sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- Carte d'Identité
- Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois

Il est également possible de s'inscrire sur la plate forme Elire via votre compte France Connect. Les pièces justificatives cidessus seront alors scannées et jointe au dossier de demande d'inscription.

Service National Universel

Le recensement est obligatoire pour tous les Français, filles et garçons, à l'âge de 16 ans. Les parents veilleront à faire effectuer cette inscription à la mairie du domicile au mieux dans le courant du 16ème anniversaire. Il faut se munir d'une pièce d'identité e du livret de famille.

Une attestation de recensement sera délivrée. Elle est réclamée lors des inscriptions aux examens et aux concours (Bac, Bep, permis de conduire ...)

Le recensement permet d'effectuer ensuite la journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Déclaration de perte ou de vol

Pour les papiers

d'identité, déclaration de perte doit être effectuée à la mairie. En cas de vol, c'est le commissariat de police ou la gendarmerie où s'est produit le vol, qui établira ce document.

Pour les papiers du véhicule, les déclarations de perte ou de vol seront enregistrées au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu présumé.

Rappel: quelques gestes citoyens

Les chiens dangereux

Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux sont tenus de déclarer leurs chiens à la mairie. Le **permis de détention** est délivré par arrêté du maire de la commune où réside le propriétaire, après consultation et validation par un vétérinaire inscrit à l'ordre national des vétérinaires français.

La loi du 6 janvier 1999 crée 2 catégories de chiens dangereux:

- Les chiens d'attaque de **catégorie 1**.(pitt-bull, mastiff, boherbull, tosa), ceux-ci sont interdits dans les lieux publics et les transports en commun. Ils sont acceptés sur la voie publique à condition d'être muselés et tenus en laisse.
- Les chiens de garde et de défense de catégorie 2. (staffordshire, terrier, américan staffordshire terrier, rottweiler), ceux-ci sont autorisés sur la voie publique, et les transports en commun, mais muselés et tenus en laisse.



Ceux-ci ne peuvent être détenus que par des personnes majeures et sous certaines conditions.

La loi du code rural permet au maire de demander au détenteur d'un chien susceptible de présenter un danger, de faire procéder par un vétérinaire à une **évaluation comportemen**tale de l'animal afin d'en mesurer le risque.

Brûlage de déchets et tonte des pelouses

Concernant les feux destinés à brûler les déchets de jardin (branchages, herbes, chutes de bois...) ainsi que des feux destinés à brûler les vieux pneumatiques et autres substances industrielles, nous recevons le lot de plaintes habituelles...

Aussi nous nous conformons à l'article 84 du règlement sanitaire.

Considérant qu'une déchetterie est ouverte à proximité et que le brûlage des déchets de toute nature occasionne des nuisances pour le voisinage...

« Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est interdit »

Environnement et développement durable sont des préoccupations de notre commune.

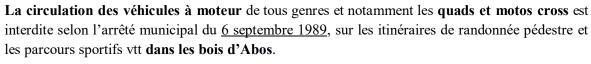
Se référer au règlement départemental pour les tontes de pelouse.

Vitesse excessive



La vitesse excessive pratiquée par nombre d'automobilistes dans notre village est intolérable! La traversée devrait se faire à 50 km/h! voire à 30 km/h à certains endroits...Et pourtant certains passent bien au-delà dans certaines zones!

Soyons prudents!



Il est toutefois bon de préciser que ces parcours sont destinés à faire de la balade. Pour les mordus de la vitesse, des circuits sont à leur disposition ailleurs. A bon entendeur!



Le « patchwork « économique





































Economie

La commune d'Abos attire des entrepreneurs, des artisans et quelques commerces, grâce à sa situation géographique privilégiée. Voici pour information les entreprises, artisans et commerces situés sur notre commune :

ADSL	Mécanique engins BTP	ZA Abos Tarsacq	0892976210
AMH Isolation	Isolation-Peinture-revêtement	8, route du bois	0624353912
BETON CONTR. du BEARN	Fabrication de béton	Rte gravière	0559600334
CASTELAIN	Plâtrerie	1 lot. des Cournères	0621375650
DEFI INFORMATIQUE	Editeur de logiciels	ZA Abos-Tarsacq	0559607159
FANFELLE GAUSSENS	Horticulture	Plaine d'Abos	0559066161
GL AUTOMOBILES	Achat / Vente de véhicules	4, chemin Hosses	0674091174
INTERIEUR 64	Rénov. et neuf (tout corps d'état)	2, rte de Pau	0620248203
JOUANCHICOT	Recyclage déchets, transport	ZA Abos-Tarsacq	0559607180
KF AUTOMOBILES	Garage et vente de véhicules	2, chemin des Hosses	0559680434
LACAMPAGNE - BÂTI- LAND	Négoce de mat. de construction	ZA Abos-Tarsacq	0559213062
LAMOTHE	Culture et commerce de muguet	2, place du Prat	0559602142
LAV'CAR	Station de lavage	5, Chemin des Hosses	0238519902
LIF'TIFS	Coiffure mixte	Rond Point Préfabos	0559335415
MARLAT	Peinture bâtiment	2, rue Sedze	0619299907
MECA- CENTRIFUGATION	Maintenance industrielle	2 ZA Abos-Tarsacq	0559600606
MGR (Martins)	Travaux de maçonnerie	3, chemin Hosses	0619463617
NEMMO	Maintenance machines outils	8, chemin Hosses	0661460582
NUNEZ	Artisan plaquiste jointeur	4, rue Haut	0665644563
PREFABOS	Fabrication d'éléments en béton	ZA Abos-Tarsacq	0559609550
PYRENEES ENROBE	Production d'enrobé	ZA Abos-Tarsacq	0559601187
S.D AUTOMOBILES	Vente de véhicules	Rond Point Préfabos	0559605004
SOPRAVEM	Fabrication de produits en béton	Rte Gravière	0559603801
SUDOTRANS	Transport logistique	7, chemin Hosses	0559601023
SUPERVIELLE	Charpente couverture	8, rte de Tarsacq	0559603028
ZP HABITAT	Menuiserie Alu, P.V.C, bois	8, chemin Hosses	0650699661

Le coin des associations

Quilles de neuf

Section de l'Avenir Abosien

Jeu de quilles de neuf pratiqué au plantier Maunas.

Composition du bureau

Président : Artaxet Philippe Trésorier : Maunas Henri Secrétaire : Adenis Roger

Membres: Toulet Jean Claude

Adhérents: 4

Adhésion: Licence dirigeant 20 €, licence

sportive 25 €, licence loisir: 8€

Contact : Artaxet Ph. : 06 20 30 24 90



Manifestations annuelles:

La saison 2020 a démarré par les concours des sociétés de Mazerolles et Poudenx ainsi que les deux premiers tirs du championnat de France à Oloron et Escondeaux (HP) jusqu'au 27 mars 2020, date du début du confinement. Depuis, nous n'avons plus joué.

Le mot du président :

Le président souhaite que pour 2021, nous puissions retrouver l'atmosphère des quilliers et la convivialité qui règne autour de ce sport.

Quillette abosienne

Activité: Jeux de quilles de six.

Entrainements prévus tous les jeudis soir de 18h à 20h (sauf crise sanitaire!)

Composition du bureau

Président : Adenis Roger Vice-président : Adenis Joël Trésorier : Artaxet Philippe

Trésorière adjointe : Adenis Annie

Secrétaire : Beaumer Emilie,

Secrétaire adjoint: Adenis Fabrice.

Membres : Tous les licenciés Nombre d'adhérents : 31 Tarif d'adhésion : 25€

Contact pour plus de renseignements :

Adenis Roger:

a 05 59 60 31 50 / 06 24 04 00 34

Bilan des activités 2020 :

- Samedi 29 février 2020 : Challenge « Fittes-Pucheu ». 80 personnes ont joué à la salle d'Abos.
- Samedi 7 mars 2020 : première compétition officielle en Béarn/ Landes. 80 participants.

Manifestations prévues en 2021 :

Rien de prévu pour l'instant, la crise étant toujours là.

Le mot du président :

Si les choses s'arrangent, on se fera un plaisir de vous accueillir aux quilles!



Lous Esbagats

Génération mouvement

Composition du bureau:

Présidente: Wattiez A.M

Vice-Président : Maunas Henri Trésorière : Cazalère Solange

Trésorière adjointe : Gabaig Marcelle

Secrétaire : Poeymarie Evelyne Secrétaire adjointe : Conte Yves

Membres: Laporte-Fauret Pierre, Christiane Barraqué, Goaillard Christian, Goaillard MC et le bureau.

Nombre d'adhérents : 42 Tarif adhésion : 24 €

Contact pour plus de renseignements:

Cazalère Solange: 05 59 60 13 83 ou 06 87 17 92 95





Le sac de billes

Association de parents d'élèves organisant des manifestations comme la soirée des lampions, tombola, loto, vente de fleurs, kermesse,...

Bilan des activités 2020 :

Malheureusement suite à la crise sanitaire nous n'avons pas pu faire grand-chose, mais en collaboration avec les 2 écoles Abos Tarsacq nous avons pu faire une création avec les dessins des élèves imprimés sur des sacs pour les fêtes de Noël.

Manifestations annuelles:

Nous n'avons encore fait aucune projection, on croise les doigts pour l'organisation de la fête des écoles prévue le 19 juin.

Contact pour plus de renseignements :

Marie Annick Placido: 06 74 28 55 60 Adresse mail: sacdebilles64@gmail.com

Composition du bureau

Présidente: Placido Marie Annick Vice-Président: Moisan Olivier Trésorière: Lafiteau Delphine Trésorier adjoint: Vesaro Pierre Secrétaire: Laporte Sandra

Secrétaire adjointe : Cortijo Carine

Mot de la présidente :

Nous sommes une association de parents bénévoles œuvrant pour les enfants. Toujours dans la bonne humeur, nous préparons durant toute l'année des manifestations dont le bénéfice est reversé aux écoles d'Abos et de Tarsacq.

Nous sommes ouverts à tous les parents désirant nous

aider, vous serez les bienvenus.





ACCA Abos

Activité:

Régulation des nuisibles, battues aux Chevreuil, Sanglier et Renard, gestion des dégâts.

Le bureau: Président: Trébucq Christian 06 14 13 21 20 Trésorier: Sallato Didier 06 33 13 74

75

Secrétaire: Dutto Jean 07 70 19 89 50

Adhérents: 45 Adhésion: 15€ (abosien) 35€ (extérieur)

Membres: Sylvain Sécail, Gilles Labarrère, Alain Adgassie, Bruno Loustalet, Michel Lassalle, Patrick Casaurancq

Le mot du président :

2020: année qui ne va pas rentrer dans les meilleurs résultats! La gestion cynégétique a été très compliquée avec la chasse fermée au mois d'octobre, un plan de chasse non achevé (9 chevreuils prélevés /20), la grippe aviaire.

Je remercie toute l'équipe de chasse sans exception, restée sur le qui-vive et qui s'est mobilisée, sans relâche: création d'une volière pour faisans, régulation des nuisibles, amélioration du local de chasse afin de travailler plus facilement.

A noter, lors d'un weekend du déconfinement, vous avez été nombreux à vous promener pour prendre une bonne bouffée d'air pur ! Une équipe de chasse voisine est venue perturber cet après-midi fort agréable. Nous en sommes désolés mais nous ne pouvons pas être responsables de cette équipe qui ne dépend pas de l'A.C.C.A. d'Abos et qui ne respecte rien!

Nous allons mettre en place des panneaux rigides qui vous informeront plus lisiblement de l'organisation d'un plan de chasse (battue). Ils ont déjà fait leur apparition dans le secteur du bois. Ils seront mis

en place le jeudi pour une battue le samedi ou le dimanche suivant. La date précise sera indiquée « A.C.C.A. ABOS BATTUE le ». Le jour J, les panneaux « BATTUE EN COURS » seront installés le matin même. Je rappelle que pour la sécurité de tous, le port d'un vêtement à HAUTE VISIBILITE serait souhaitable (chasseur, marcheur, vététiste). Toute l'équipe de chasse vous remercie.



Composition du bureau

Président d'honneur : Cazalère Jean

Pierre

Co-Présidents : Palet-Bacqué Alain et Cazalère

Thierry

Secrétaire : Maunas Christophe Secrétaire adjoint : Luby Cyril Trésorière : Martins Sandrine Trésorier adjoint : Claverie Daniel Avenir Abosien Basket

Le club comporte 50 licenciés :

Comme chaque année, les effectifs sont répartis sur les 3 clubs de la CTC qui sont, en plus d'Abos, Lahourcade et Monein.

Cette année, notre club a en charge deux équipes filles: une équipe benjamine et une équipe cadette dont les effectifs sont des clubs de Monein et d'Abos.

Le mot des présidents

En cette année difficile, les effectifs de l'Avenir Abosien ont légèrement diminué. Nous continuons à fonctionner avec Lahourcade et Monein par le biais de la C.T.C. Cœur de Béarn où nous avons plus de 80% des équipes en commun des séniors garçons à l'école de basket. Le championnat avait commencé, avec peine, mais arrivait à se dérouler quand les compétitions se sont arrêtées fin octobre. Depuis, les entrainements ont repris pour une durée très brève. Comme vous avez pu le constater nous n'avons pas fait de calendrier car il nous était difficile de prévoir les confinements et de faire du porte à porte dans les rues du village.



Club d'éducation canine

Changement des membres du Bureau :

Mr ESCALLIER Didier (Président) postule et admis au poste de Vice-Président

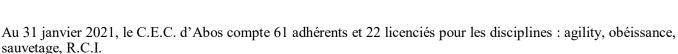
Mme BOUQUET Marion (secrétaire / vice-président) postule et admise au poste Présidente

Mme DE PABLOS Delphine (trésorière) reste à son poste

Mme ROUDOULEUSSE Lucie membre du comité, postule et admise au poste de secrétaire

Mme CAMGUILHEM Laura membre du comité

Mme ESCALLIER Catherine membre du comité



Evènements marquants et comptes rendus des concours :

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de Covid-19, et de longs mois de confinements, qui ont fortement impacté les activités du club.

Nous avons pu organiser notre concours annuel d'obéissance, mais tous nos autres projets se sont vus annulés par les restrictions sanitaires.

Nous avons accueilli 49 participants au concours dont 12 C.S.A.U. (certificats de sociabilité et aptitude à l'utilisation), et 13 membres du club, ce qui signe un engagement des propriétaires de chiens dans l'éducation de leur chien, et l'efficacité de nos moniteurs à leur transmettre les bons outils d'apprentissage.

Marion Bouquet et Patrice Ardelet ont participé au Championnat et Grand Prix de France d'Obéissance après s'être sélectionnés grâce à leurs pointages des concours de l'année 2019/2020.

Nouveaux horaires:

Pour s'adapter aux disponibilités et contraintes de nouveaux moniteurs, et répondre aux mesures sanitaires en vigueur, le club fonctionne avec un nouveau système d'inscription préalable par mail.

Les cours sont de durée réduite à 30 minutes par séance pour travailler en groupe de 6 personnes maximum, et pouvoir satisfaire un maximum d'adhérents.

Les créneaux horaires sont les suivants :

Ecole des chiots : 3 séances à 9h30, 10h et 10h30

Education chiots Ados et préparation C.S.A.U.: 14h

Education Chiens adultes: 13h30,14h, 14h30

Agility: 9h-10h30 et 10h30-12H

Obéissance: 10h-12h et/ou 14h-15h30

IGP (RCI): 15h-17h

Projets 2021:

L'avenir est incertain pour nos activités encore cette année, menacée par le Covid-19, mais il est prévu un concours d'agility le 20/06/2021, un concours d'obéissance le 12/09/2021, et la mise en place d'entrainement mensuel en sauvetage spécialité « recherche en surfaces (quête) ».

Nous espérons pouvoir organiser quelques journées à thème, pour proposer à nos licenciés de se perfectionner dans leurs disciplines.

Pala abosienne



Activité:

Pala en mur à gauche

Composition du bureau:

Présidents d'honneur : Cazalère Jean-Pierre, Barraqué

Jean, Trébucq René.

Co-Présidents : Lamarque Daniel et Conchez Patrick

Vice-Président : Lahitte Laurent et Marrou Olivier

Secrétaires: De Andrade Louisette et Marrou Fanny

Secrétaire adjointe : Lahitte Danielle

Trésorier : Abadie Joël

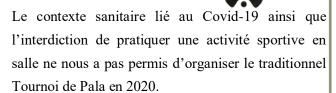
Trésorier adjoint : Cabanéro Kevin

Arbitres du tournoi: Barlet Jean, Ballyet Fabien, Cabanéro Maëva, Marrou Christine, Mousques Frédéric, Oliveira Domingo, Peyres Rémi, Pladar Patrick, Marengo Eric, Magre François, Ibarra Vincent, Peyroulet Michelle, Barlet Sébastien, Cazalère Paul, Lahitte Jeremy, Poustis Anthony, De Vargas Rémy, Andrès Julie, Tillieux Jérémy et Muller Tanguy.

Manifestations annuelles prévues en 2021:

Le tournoi de Pala en mur à gauche est annulé.

Le mot des présidents:



Malheureusement, il n'y aura pas de tournoi en 2021 pour les mêmes raisons.

Nous espérons pouvoir proposer une soirée Pala pendant les fêtes du village.

Les membres de la Pala Abosienne vous souhaitent une bonne année et une bonne santé.

Contact pour plus de renseignements :

Lamarque Daniel: 06.20.96.78.00 Conchez Patrick: 06.99.35.88.61



Comité des fêtes



Composition du Bureau:

- Co-présidents : Jean Barlet et Anthony Poustis

- Trésorier : Fabien Ballyet

- Trésoriers Adjoints : Paul Cazalere et Rémy De Vargas

- Secrétaire : Fanny Marrou

- Secrétaire Adjointe : Alexia Cabanero

- Membres : Cédric Artaxet, Rémi Peyres, Céline Girard, Julie Andrès, Jérémy Lahitte, Tanguy Muller, Jérémy Tillieux, Lilian Supervielle, Lukas De Vargas, Marion Martinez, Pierrick Garnier, Florian Maunas, Xavier Martins, Florie Pourrère, Oriane Garnier, Mathieu Ribeiro, Maël Lacrouts, Emilie Barel, Anaïs Barel, Lisa Cazalère et Gabriel Barlet.

• Manifestations Annuelles : (sous réserve d'une amélioration de la situation sanitaire actuelle)

Repas Moules-frites : 24 avril 2021Fêtes d'Abos : du 23 au 27 juin 2021

Vous avez 16 ans ou plus et vous voulez rejoindre l'équipe du comité des fêtes ? On vous accueille les bras ouverts au sein de notre association!

Contactez-nous par téléphone ou par mail:

Jean Barlet: 06.08.06.82.35 Anthony Poustis: 06.41.30.23.81

comitedesfetesabos@gmail.com

N'oubliez pas de nous suivre sur notre page Facebook : Comité des fêtes d'Abos

Gym Abosienne

Activité: Gym à la maison pour tous

Lundi et Mercredi 19h/20h : <u>Global training</u> (cardio, stretching, parcours, step... Dynamique et diversifié)

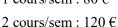
Lundi et jeudi 9h30/10h30 : Zen.Fit (inspirée de pilates, yoga : étirements, équilibre, renforcement mus-

culaire,...)

Jeudi 10h30/11h30: Gym adaptée, très douce, gym

séniors

Adhérents: 65
Tarifs d'adhésion:
Abonnement annuel:
1 cours/sem: 80 €



Contact pour plus de renseignements:

Poeymarie Evelyne : 06 16 18 04 76 Salvador Evelyne : 06 66 42 94 01



Composition du bureau

Présidente : Poeymarie Evelyne

Vice-Présidente : Pédelahore Patricia

Trésorière : Salvador Evelyne

Secrétaire: Trébucq Marie-Hélène

Facilitateur: Guy Hourcade

Le mot de la présidente:

Très soucieuse de la santé de chacun, le bureau a relancé la saison en s'adaptant au contexte sanitaire. Grâce à la mairie qui nous a ouvert les portes de la salle des sports, les adhérents ont pu retrouver Magali en respectant les gestes barrières. Mais le virus a été plus fort que nous et les cours ont été suspendus. Nous espérons de bonnes nouvelles pour ce début d'année et nous vous tiendrons au courant du moindre changement.

Toutes nos félicitations à nos chers animateurs Magali et Baptiste qui vont voir leur petite famille s'agrandir.

Le bureau vous souhaite une bonne année, une bonne santé et espère vous revoir bientôt. Prenez soin de vous.

Le bureau





Etat civil 2020



VALLADON Jules	09/01/20	Pau
POIRIER Axel, Mathys	16/01/20	Pau
LAHARGUE Hugo, Ilyan	22/01/20	Pau
BRISÉ Thibault, Florian, Mickaël, Souralei	30/01/20	Pau
MAGRE Hugo	30/01/20	Pau
ANTON Hugo	04/04/20	Pau
AYRAUD Gabriel, Marcel, Pierre	13/05/20	Pau
COHEN MUNOZ Olivia, Marie	07/06/20	Pau
COCHARD COUBLUC Emilie	20/09/20	Pau
CHAVIGNON Lise, Martine, Danièle	08/10/20	Pau
GOMES Soan	13/12/20	Pau





Aucun acte de mariage en 2020

SALVADOR Olga	22/01/20	Pau
LABOURDETTE Josette	02/02/20	Pau
HUBERLANT Renée	10/02/20	Pau
ARTAXET Marie	10/03/20	Mazerolles
BARRAQUÉ Jean	14/09/20	Pau
GOAILLARD Camille	20/09/20	Pau
ADENIS Marthe	01/12/20	Pau

